

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
02/12/2017 – NUITS ST GEORGES

RAPPORT FINANCIER

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de vous être déplacés en cette fin d'après midi pour assister à notre assemblée générale financière.

Je vais en ma qualité de Trésorier Général vous présenter les comptes de notre Comité pour l'exercice 2016/2017. Ils couvrent la période 1^{er} juillet 2016 – 30 juin 2017 et aucun changement n'a été apporté aux règles et méthodes comptables appliquées.

Ils ont été validés par le Comité Directeur dans sa séance du 7 novembre dernier et nous sommes donc en mesure de vous les présenter.

Aucun évènement exceptionnel n'est venu affecter ces comptes qui présentent un excédent de 14.315,08 €.

Un évènement important est intervenu au cours de l'exercice et a impacté nos comptes. Il s'agit de l'acquisition du terrain sur lequel est édifiée notre Maison du Rugby. Ce terrain était la propriété de la ville de Beaune et donc de fait notre siège, construit sur sol d'autrui, ne nous, ne vous appartenait pas puisqu'appartenant au propriétaire du terrain.

Après environ dix années d'après négociations nous sommes enfin parvenus à un accord satisfaisant. Nous avons donc pu procéder à cet achat, lequel a été validé à l'unanimité par le Comité directeur, tout comme son financement sur fonds propres qui n'a pas mis en danger nos capitaux ni notre trésorerie. Nous avons adopté ce mode de financement d'une part parce que nos moyens nous le permettaient et d'autre part afin de ne pas nous voir reprocher d'avoir transféré une importante dette sur la future Ligue de Bourgogne Franche-Comté.

Je vous rappelle que ce patrimoine est le vôtre, qu'il vous appartient et qu'il a pu être constitué grâce à la bonne gestion des équipes qui se sont succédé à la tête du Comité sous les présidences de Marcel Anouilh, Jean Pierre Marque et Jean François Contant.

Le résultat d'exploitation s'élève à 2.065,23 €, le total des produits d'exploitation étant de 870.660,30 € et celui des charges de 868.595,07 €. Ce même résultat d'exploitation était de 17.804,31 € au 30 juin 2016.

Le résultat financier positif de 1.986,79 € permet de dégager un résultat courant de 4.052,02 €. Après ajout du résultat exceptionnel de + 10.263,06 € on arrive à l'excédent final de 14.315,08 €.

Voyons en détail comment s'est constitué ce résultat.

Les produits d'exploitation régressent d'environ 7.000 € par rapport à l'année précédente. Ils comprennent les ventes de marchandises pour un montant peu significatif, les prestations de services (location billetterie et recettes de partenariat), les subventions d'exploitation (subvention de fonctionnement et autres subventions FFR, subvention du Conseil régional et subvention du CNDS), les autres produits et les transferts de charges.

Les subventions d'exploitation s'élèvent au total à 390.274,18 € contre 442.859,54 € pour l'exercice précédent. Cette baisse est due à une diminution des « autres subventions ».

Les autres produits, d'un montant de 375.905,62 €, sont en hausse de 52.050,11 €. Les principaux postes sont :

- la vente des imprimés de mutation
- les recettes de formation et la quote-part du Comité sur les indemnités de formation augmentée de 11.000 €
- les dons reçus qui sont pour l'essentiel les indemnités kilométriques des bénévoles non remboursées. Cette comptabilisation, je vous le rappelle, est une condition indispensable à la délivrance des reçus fiscaux donnant droit à un crédit d'impôt pour les bénéficiaires.
- la subvention de la FFR dédiée au haut niveau
- le produit des amendes et sanctions, +11.000 €
- la validation des licences
- les redevances sur rencontres

Les transferts de charges, dernier poste des produits d'exploitation, sont en progression de 7.000 €.

Ces transferts sont pour l'essentiel des versements d'indemnités kilométriques par la FFR et le secteur pour les déplacements de nos sélections, les frais de voitures des CRT remboursés par les Comités départementaux ainsi que divers autres remboursements de frais.

Les charges d'exploitation progressent de 8.840 €. Les charges externes pour 553.668,54 € en représentent près de 64%.

Je me limiterai à vous en indiquer les postes les plus importants :

- frais de carburant pour les voitures des CRT et les minibus du Pôle
- achats d'habillements et d'équipements pour nos sélections
- autres achats (compléments alimentaires, boissons, pharmacie)
- locations de matériel et crédits-baux
- entretiens de matériels, maintenances et assurances
- personnel extérieur comprenant la charge revenant au Comité pour les missions régionales des CRT salariés du Groupement d'Employeurs Bourgogne Rugby Développement.
- transports de personnes (frais de bus pour les déplacements des sélections et des équipes d'ABCD XV)
- indemnisation des représentants fédéraux et des arbitres
- frais de déplacements, y compris les frais des bénévoles non remboursés évoqués précédemment dont le montant s'élève à 24.607 €
- frais postaux et de télécommunication

Il est à noter que de nombreux postes sont restés stables et notamment ceux sur lesquels nous pouvons agir.

Les impôts et taxes (formation professionnelle principalement) sont peu significatifs.

Les charges de personnel (salaires et charges sociales) se montent à 145.270,18 € contre 158.231,75 € en 2015/2016.

Les autres charges de gestion comprennent les achats d'imprimés de mutation et les subventions accordées. Ces subventions ont essentiellement les reversements aux structures bénéficiaires de sommes perçues pour leur compte (Planète Ovale, lycées agricoles), la subvention accordée aux comités départementaux pour l'aide à l'emploi de leur CRT ainsi que les subventions versées aux clubs réalisant un parcours notable en phase finale du Championnat de France

Enfin la dotation aux amortissements régresse en raison de l'arrivée de certaines immobilisations en fin de période d'amortissement.

Le bénéfice d'exploitation ainsi dégagé se monte je vous le rappelle à 2.065,23 €

Le résultat financier n'est constitué que des produits du placement de nos réserves. Il est en baisse en raison de la faiblesse des taux de rémunération et de l'utilisation d'une partie de ces placements pour l'achat du terrain.

Les produits exceptionnels comprennent la quote-part de la subvention d'investissement rapportée au résultat, l'indemnisation de malfaçons lors de la construction de notre bâtiment et le remboursement d'une dette club par la FFR.

Les charges exceptionnelles incluent quelques pertes sur places de matches internationaux invendues et non reprises et le résultat de la Journée des Finales.

En conclusion de cette analyse détaillée du compte de résultat, il ressort comme indiqué précédemment un résultat final de l'exercice 2016/2017 positif de 14.315,08 €.

A l'actif du bilan les immobilisations figurent pour un montant brut de 969.079,06 € et un montant net, c'est-à-dire après déduction des amortissements, de 487.479,56 €. Elles ont été augmentées de l'acquisition de quelques matériels informatiques mais surtout de l'acquisition du terrain évoquée précédemment.

Les immobilisations financières sont constituées par des dépôts et cautionnements dont le montant est inchangé.

Les créances comprennent les comptes débiteurs des clubs du Comité pour 234.673,97 € en nette baisse par rapport à l'exercice précédent mais encore importants, le compte du Groupement d'employeurs et les produits à recevoir (partenariats, subventions et remboursements divers).

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par des bons de caisse bancaires.

Les disponibilités s'élèvent à 197.120,73 € et sont constituées par les comptes bancaires, les comptes livrets et la caisse.

Au passif les capitaux propres sont composés du fonds associatif qui a été augmenté du résultat de l'exercice précédent, du bénéfice de cet exercice et du montant restant à amortir de la subvention d'investissement.

Notre situation nette est en conséquence de 812.385,83 € au 30 juin 2017.

Les dettes fournisseurs et les dettes fiscales et sociales s'élèvent à environ 90.000 €. Ce sont les factures non réglées ou non reçues au 30 juin, diverses charges à payer ainsi que les cotisations sociales du 2^{ème} trimestre.

Les autres dettes comprennent pour l'essentiel les comptes créditeurs des clubs, le compte du Comité à la FFR et les créditeurs divers.

Compte tenu de ce qui précède, notre fonds de roulement (actif circulant + disponibilités – dettes à court terme) s'élève à 315.385 € et traduit une structure financière équilibrée.

Notre gestion devra toutefois rester très rigoureuse. Les ressources du monde associatif sont en grande partie constituées par des subventions en provenance de l'état ou des collectivités dont les budgets sont de plus en plus contraints. Nous devons donc faire preuve d'audace et d'imagination pour compenser ces baisses et assurer un budget nous permettant de fonctionner dans de bonnes conditions, de remplir nos missions sportives au mieux de nos possibilités et d'assurer le meilleur service aux clubs

Avant d'en terminer, je vous propose d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice au compte de « Fonds associatif ».

Avant de céder la parole à notre commissaire aux comptes, Monsieur Jean COMTOIS du cabinet bisontin ACTIS, je tiens à remercier notre Président Jean François CONTANT pour sa confiance et son dévouement, le personnel administratif, Jean Christophe et Lydie, et sportif pour leur sérieux et leur compétence ainsi qu'à tous les bénévoles du rugby bourguignon pour leur dévouement de tous les jours.

Ce rapport sera ensuite soumis à votre approbation ainsi que la proposition d'affectation du résultat.

Merci et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le Trésorier Général

Gérard QUATREPOINT